

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 15 juillet 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019**

**2019 DDCT 64** Modification de l'inventaire des équipements de proximité pour l'année 2019.

**M. Emmanuel GREGOIRE, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le titre I du livre V du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille et Lyon et notamment ses articles L.2511-16 et L.2511-18,

Vu l'avis du Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement en date du 24 juin 2019 ;

Vu le projet de délibération, en date du 25 juin 2019, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose de modifier l'inventaire des équipements de proximité dont le conseil du 6<sup>ème</sup> arrondissement a la charge.

Sur le rapport présenté par M. Emmanuel GREGOIRE au nom de la 1<sup>ère</sup> commission,

Délibère :

Article 1 : L'équipement « Ecole élémentaire, 9 rue de Vaugirard » est retiré de l'inventaire des équipements de proximité dont le conseil du 6<sup>ème</sup> arrondissement a la charge.

Article 2 : L'inventaire des équipements de proximité dont le conseil du 6<sup>ème</sup> arrondissement a la charge est fixé suivant la liste ci-annexée.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**